

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29 juin 2026
Extrait des délibérations n°CC2026-091

Date de convocation : le 23 juin 2026

Date d'affichage : 23 juin 2026

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 29 juin 2026 à 19h à la salle polyvalente de Sainte-Opportune-du-Bosc, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHEUX.

➤ Secrétaire de séance : Madame Camille MAMEAUX.

Membres en exercice : 56

Présents : 50

Pouvoirs : 3

Toutes les communes étaient représentées sauf La Haye-du-Theil et Vitot

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	GAUVIN Sébastien - excusé
BERENGIVILLE-LA-CAMPAGNE	FENELON François	GANGNON / ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	MALZY Philippe
BROSVILLE	ROMET Marc	LECOMTE Béatrice - excusée
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	LEROUX Christophe
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - excusée
CRESTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe - excusé
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	BREARD-VOTTIER Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	VANDEVILLE Laurence	GUERRE Thierry
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	NICERON Julien
ECQUETOT	RICHARD Didier	LHERMEROULT Magali
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise
EPEGARD	PAYAN Jean-François	LECLERE Adélaïde
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	ROBACHE Jean-François	GODARD Jean-Jacques
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	BORGES Sylvie	RICHARD Angélique
HECTOMARE	PLOYART François - excusé	WOJTYSIAK David
HONDOUVILLE	LEJEUNE Cyril PARIS Jean-Charles	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc - excusé
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain - excusé	PORTE Michel - absent
LA PYLE	ROUSSIAU Yann	DUHAMEL Alban
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent CLEMENCE Sylvie BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle - AMEYE Isabelle excusée pouvoir G. BARBIER - BARBIER Gilles - BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud - CHEVALIER Marie-Noëlle - COUDRAY Isabel excusée pouvoir A. CHEUX - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita - LEFEBVRE Jean excusé pouvoir F. BRONNAZ - MARCHAND Jean-Baptiste excusé	
LE TILLEUL-LAMBERT	MAMEAUX Camille	RODIER Florent
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	FERRAND Amandine excusée
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia excusée
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand excusé	GAILLARD Thomas
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	DROUIN Annie
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT Odile
ST MESLIN-DU-BOSC	JOUEN Eric	PREY Mélanie
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	GAHERY Didier VAN LANDUYT Christelle	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	DUBUISSON Frédéric
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	BONNEAU Sébastien	LOGIER Maxime excusé
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues DAVID Sandrine	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène excusée
VILLETES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William
VITOT	LELARGE Joël absent	MONNIER Sylvie absent

Formant la majorité des Membres en exercice

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29 juin 2026
Extrait des délibérations n°CC2026-091

COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget principal - Décision modificative n°1 – ouvertures et virements de crédits

Divers virements et ouvertures de crédits sont proposés.

➤ **Petite enfance**

Afin de poursuivre le maintien en l'état des crèches, le service petite enfance prévoit différents achats touchant l'accueil sécurisé des enfants, l'hôtellerie et le petit matériel. En outre l'état de la chaudière d'Ecquetot nécessite qu'elle soit remplacée. Le service petite enfance prévoit un financement à hauteur de 80% de ces investissements par la CAF :

	Achat TTC	Subvention CAF 80% du HT	Auto- financement
Crèche du Neubourg	7 034	4 682	2 352
Crèche d'Ecquetot	33 436	22 280	11 156
Crèche d'Iville	6 032	3 996	2 036
Crèche de Hondouville	17 009	11 324	5 685
Crèche de TBH	3 718	2 470	1 248
	67 229	44 752	22 477

➤ **Développement économique**

Le service chargé du développement économique prévoit le versement de 2.000 euros au service de remplacement de l'Eure qui supplée aux absences des exploitants agricoles en cas de congés maladie ou accidents. Il est aussi proposé d'augmenter le montant de la subvention versée à l'UCIAL pour un montant de 1.000 euros.

➤ **Culture**

Le service chargé de la culture prévoit un versement d'une subvention de 5.000 euros aux résidences d'artistes.

Concernant l'événement « octobre rose », il est prévu d'acheter des goodies pour 700 euros et de financer l'inscription des agents à la course pour 300 euros.

➤ **Bâtiment la gare**

Il est souhaité que tout nouvel investissement de long terme soit financé en priorité par emprunt. S'agissant de l'extension de la gare, il était prévu dans le plan de financement initial un autofinancement pour le solde de l'opération non financé par des subventions, soit environ 200.000 euros. Il est donc proposé un emprunt pour ce même montant. En partant d'un remboursement trimestriel sur 15 ans aux conditions estimées du marché, nous serions sur un capital remboursé de 2.500 euros et des intérêts versés de 2.000 euros dès l'année 2026.

Par ailleurs, il est proposé par le service chargé de la communication l'achat de 7.000 euros de matériel destiné à illuminer le bâtiment la gare pour les fêtes de fin d'année.

➤ **Subventions**

Il est prévu d'augmenter l'enveloppe dédiée aux subventions de 2.000 euros en 2026, notamment afin de réévaluer à 6.000 euros la participation versée à la Compagnie Asphalte.

➤ **Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET)**

Afin d'aider au lancement d'Atchoum, il est prévu de financer des actions de communication (spots radio notamment) à hauteur de 5.000 euros.

➤ **Informatique**

Afin de porter secours le cas échéant aux travailleurs isolés, il est prévu l'achat d'une prestation de téléassistance et d'équipements dédiés. Cela représente en investissement 6.198 euros TTC sur 2026 et un abonnement annuel en fonctionnement de 4.608 euros TTC.

➤ **Voirie**

Plusieurs délégations de maîtrise d'ouvrage sont prévues par le service voirie au profit de quatre communes :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29 juin 2026
Extrait des délibérations n°CC2026-091

Commune	(A) Montant des travaux TTC	(D) Montant TTC des travaux à la charge de la commune tranche 2026 article 4581	(F) Montant des travaux TTC comptabilisés au 21 tranche 2026	(G) Montant du fonds de concours	coût net supporté par la commune = D - G
Le bosc du Theil (2026-2027)	122 746,35	45 715,27	77 031,10	14 673,95	31 041,32
Tourville-la-campagne	32 400,46	1 720,44	30 680,02	540,00	1 180,44
Ville-sur-le-Neubourg	75 600,30	21 243,42	54 356,88	6 743,22	14 500,20
	230 747,11	68 679,13	162 068,00	21 957,17	46 721,96

Il convient d'annuler des titres émis en 2025 relatifs à des délégations de maîtrise d'ouvrage pour la commune d'Epreville-près-le-Neubourg, la commune de Bernienville et celle de Le Neubourg pour un montant total de 141.344,04 euros.

En outre, suite à l'évolution des prix relatifs à l'acquisition du camion PATA pour un montant de 30.000 euros. Ce montant sera couvert par les marges budgétaires sur le budget principal.

Ci-après les ouvertures et les virements de crédits arrondis proposés :

Section de fonctionnement	
Dépenses	0,00 €
60632 - fournitures de petit équipement (course octobre rose goodies)	+ 700,00 €
6156 - maintenance	+ 4 608,00 €
6185 - frais de colloques et séminaires (inscription course octobre rose)	+ 300,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	+ 5 000,00 €
6558 - Autres contributions obligatoires	(-) 9 650,04 €
65748 – Subventions aux personnes de droit privé	+ 10 000,00 €
66111 – intérêts réglés à l'échéance	+ 2 000,00 €
023 – virement à la section d'investissement	(-) 12 957,96 €

Section d'investissement	
Dépenses	(+) 322 952,04 €
2041412 – subvention d'équipement versée (fonds ce concours communes)	+ 21 958,00 €
1641 – emprunt en euros	+ 2 500,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements extérieurs	+ 3 751,00 €
21351 - Installations générales, aménagement des construction	+ 37 190,00 €
2151 – Réseaux de voirie	(-) 21 958,00 €
215731 – matériel roulant	+ 30 000,00 €
21578 - Autres matériels techniques	+ 32 728,00 €
21838 - autres matériels informatiques	+ 6 758,00 €
4581 - dépenses pour cpte de tiers (DMOA voirie)	+ 68 681,00 €
4582 – opérations sous mandat (recettes)	+ 141 344,04 €
Recettes	(+) 322 952,04 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	(-) 12 957,96 €
1022 - FCTVA (reliquat 2025)	+ 22 477,00 €
1328 – Autres subventions d'équipement (CAF)	+ 44 752,00 €
1641 – Emprunt en euros (extension la gare)	+ 200 000,00 €
4582 – Opération sous mandat (DMOA volet recettes)	+ 68 681,00 €

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29 juin 2026
Extrait des délibérations n°CC2026-091

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu la délibération n°CC2026-048 en date du 27 avril 2026 portant sur l'adoption du budget primitif 2026 relatif au budget principal,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation ci-dessus,
- Décide les modifications du budget principal 2026 telles que présentées ci-dessus,
- Autorise le président à signer tous les actes subséquents.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Adopté à l'unanimité

La Secrétaire de séance
Camille MAMEAUX



Le Président
Arnaud CHEUX

